



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

PROCÉDURE DE REMBOURSEMENT TOURNOI DE GOLF DE L'AQRP 2026

Le remboursement du coût d'inscription au tournoi de golf de l'AQRP peut s'appliquer sur simple demande d'annulation*.

Pour obtenir un remboursement, la personne inscrite ou l'un de ses proches doit communiquer avec l'AQRP avant le 18 août 2026. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être accordé.

Pour nous joindre

Téléphone : 1 800 653-2747, option 4

Courriel : chantal.berube@aqrp.ca

**Certaines restrictions s'appliquent.*